29 FEVRIER 2008

MOUVEMENT DE LIBÉRATION DU 29/02

PÉTITION

Considérant l'attachement des Québécois et des Québécoises aux valeurs d'équité qui fondent notre démocratie, ainsi que celle d'un juste travail rémunéré,

Nous demandons au gouvernement du Québec, avec la plus haute insistance, de déclarer le 29 février jour férié et de prendre les mesures pour que ce nouveau congé férié soit effectif le 29 février 2012.

NOM (En lettres carrées)	SIGNATURE